

FICHE SPORT DÉPARTEMENTALE

23 | 24

RUGBY

FICHE SPORT DÉPARTEMENTALE 2023-2024



RUGBY

La fiche sport départementale a pour objectif d'informer sur les organisations départementales. . Pour avoir plus de détails sur les règlements ainsi que sur les compétitions académiques et nationales vous devez consulter la circulaire académique (téléchargeable [ici](#)), les fiches sport nationales (téléchargeable dans OPUSS).

Cette fiche est valable pour l'année scolaire en cours, elle pourra être mise à jour au cours de cette période. Seule la Fiche Sport en ligne sur <https://www.unss93.org> fait foi.

Liste des personnes présentes à la CMD Rugby du jeudi 05 octobre 2023 :

Délégué technique UNSS 93 en charge de l'activité : Jonathan NAVARRE (Lycée Paul Eluard SAINT-DENIS)

Animateurs d'AS :

- Thomas FESQUET - Collège Didier Daurat - Le Bourget
- Clary BLOCHE – Collège Gabriel Péri - Aubervilliers
- Axel BURGUN - Collège Robespierre - Epinay/Seine
- Mael MORICE – Collège Gabriel Péri - Aubervilliers
- Lori RAMIREZ – Collège Politzer - La Courneuve
- Paul MAURANES Collège Elsa Triolet - Saint-Denis

Responsable d'activité par district :

- C1 : Axel BURGUN (Collège Robespierre EPINAY) ;
- C2 : Mael MORICE (Collège Péri AUBERVILLIERS)
- C4 : Amélie SOUCHON (Collège C. Claudel VILLEPINTE)
- C5 : Lucien MIDELET et Mathias PROTON (Collège J. Jaurès PANTIN)
- C6: Yoann DUMIGRON (Collège Marais de Villiers MONTREUIL)
- C7 : Luana GRECO (Collège P. Curie BONDY)
- C8 : Mathias GOUJAT (Col H. de Balzac NEUILLY/MARNE)
- L1 : J. NAVARRE (Lycée Eluard ST-DENIS) ;
- L2 : Damien Guicheteau (Lycée Voillaume, Aulnay/Bois)

CALENDRIER

	Catégories	Limite Engagement	Départemental	Académique	Inter-Académique
EQUIPES EXCELLENCE (Sections sportives et autres)	BF/BG				
	MF/MG		Finale dep Exc 07 février	<i>FINALE Vitry/Seine</i> 6 mars 2024	<i>FINALE Lieu ?</i> 3 avril 2024
	Lycée F et G	Dates Retour résultats district		<i>IA CRETEIL PARIS LYC G</i> Sucy 26 mars 2024	<i>Lycée G Versailles</i> 03/04/2024
EQUIPES ETABLISSEMENT	MF/MG	20/12/2023	1^{er} tour 24/01/24 Finale 07/02/24	<i>Bobigny</i> 27/03/2024	<i>Versailles</i> 24/04/2024
	CG	20/12/2023	FINALE Bobigny 17/01/2024	<i>Lieu ?</i> 07/02/2024	<i>Créteil</i> 06/03/2024
	JG	30/11	Bobigny 10/01/2024	<i>Bobigny</i> 31/01/2024	<i>Vers</i> 06/03/2024
	Lyc F	30/11	Bobigny 13/12/2023	<i>Bobigny</i> 31/01/2024	<i>Créteil</i> 06/03/2024
	BF/BG	24/04	Bobigny 15/05	<i>Finale acad Bobigny</i> 29/05/2024	

PÔLE INNOVATION

Les équipes BF/BG EE souhaitant participer à un ou plusieurs Open sont priées de se rapprocher du SR

Épreuves	Dates	Lieux
ACAD EXCELLENCE. MG/MF	29 novembre 2023	BOBIGNY
MF/MF 1^{er} tour acad	31 janvier 2024	SUCY EN BRIE
Interclasses de Rugby 6^{ème}	Jeudi 16/05/2024	Stade de MARVILLE (St-Denis) BAGNOLET (Stade de la Briqueterie) NOISY LE GRAND (Stade A. Mimoun) + 1 lieu à définir

OPEN ACAD 1er BG/BF	11/10	Critérium Excellence à Bobigny
OPEN ACAD 2eme + JO BG/BF	8/11/2023	VITRY SUR SEINE avec formation JO
OPEN ACAD 3eme BG/BF	3/04/2024	VITRY SUR SEINE
CHALLENGE FEMININ	4 dates le mercredi après-midi : le 15/11/23, le 13/12/23, le 24/01/24 et le 20/03/2024. Les élèves licenciées à l'AS sont invitées sur ces dates. Ouvert à toutes les licenciées.	

PÔLE RESPONSABILITÉ		
Formation et certification de jeunes arbitres		
Niveau	Date	Lieu
District	Date limite 11/10/2023	Dans les A.S.
Départemental et académique COLLEGE	15/11/2023	Collège Jaurès Pantin (matin) Pratique à La Motte (après-midi)
Départemental et académique LYCEE	22/11/2023	Arbitre et Coach à MARCOUSSIS Sur SELECTION

Participation des jeunes arbitres des sections sportives scolaires à l'arbitrage des interclasses de Rugby des CM2 dates à définir...

CHAMPIONNATS DE FRANCE			
Niveau	Catégorie	Ville	Dates
<i>Equipes Excellence</i>	<i>Lyc F</i>	<i>Pamiers (Toulouse)</i>	<i>22 au 23 mai 2024</i>
	<i>Lyc G</i>	<i>Allier (Vichy ou Clermont)</i>	<i>14 au 16 mai 2024</i>
	MF	<i>Le Pontet (Aix Marseille)</i>	<i>4 au 6 juin 2024</i>
	<i>MG</i>	<i>Chateauroux (Orléans)</i>	<i>Du 4 au 6 juin 2024</i>
<i>Equipes Etablissements</i>	<i>CG</i>	<i>Montpellier (Castelnaudary)</i>	<i>Du 2 au 4 avril 2024</i>
	<i>JG</i>	<i>Illkirch Strasbourg</i>	<i>Du 2 au 4 avril 2024</i>
	<i>Lyc F</i>	<i>Souston (Bdx)</i>	<i>Du 2 au 4 avril 2024</i>
	<i>MF</i>	<i>Nevers (Dijon)</i>	<i>Du 21 au 23 mai 2024</i>
	<i>MG</i>	<i>Hyères (Nice)</i>	<i>28 au 30 mai 2024</i>

RAPPEL PROCÉDURE

Inscription aux compétitions et aux formations de jeunes officiels

Pour s'engager : dès réception de la convocation suivre la procédure en ligne (www.unss.org) AVANT LA DATE LIMITE de clôture des engagements.
Attention à la date et heure de fermeture du serveur.

Catégories d'âge 2023-2024

Benjamin(e)s	Né(e)s en 2011, 2012 et 2013
Minimes	Né(e)s en 2009 et 2010
Cadet(te)s	Né(e)s en 2008 et 2007
Juniors G et F	Né(e)s en 2006 et 2005
Seniors	Né(e)s en 2004 et avant

Certificat Médical obligatoire en Rugby UNSS

Arrêté du 9 juillet 2018 modifiant l'article A. 231-1 du code du sport

« 8° Pour la pratique du rugby à XV et à VII :

a) De 12 à 39 ans, en compétition ou hors compétition, une attention particulière est portée sur :

- l'examen cardio-vasculaire ;
- l'examen du rachis ... »

Textes de Référence :

- LC Sécurité
- Fiche sport dispositions générales

PÔLE COMPÉTITION

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES D'ETABLISSEMENT :

Rugby à 7 en Minimes Filles, en Minimes Garçons, en Cadets, en Juniors Garçons et en Lycées Filles

Minimes avec 1 C1 maximum dans la composition d'équipe

Cadets avec M2+C1+C2

Juniors avec C2+J1+J2

Lycées Filles avec C1+C2+J1+J2 (maximum 2 J2 sur la feuille de match)

½ terrain (55m de long sans les en buts sur 50m de large) pour tous sauf en Juniors Garçons qui jouent avec un terrain normal.

CHAMPIONNAT EXCELLENCE :

Rugby à 10 en Minimes Filles, Minimes Garçons, Lycées Filles et Lycées Garçons

Minimes Filles avec M1+M2 (et surclassement autorisé de B3 avec certificat médical)

Minimes Garçons avec M1+M2 (surclassement interdit)

Lycées Filles et Garçons avec C1+C2+J1 (surclassement interdit)

Terrain Normal pour tous.

Pour plus de détails, voir la **Fiche Sport Nationale Rugby** (téléchargeable sur OPUSS)

Un engagement des équipes souhaitant participer au championnat départemental sera fait quelques semaines avant le début de ce championnat (voir le calendrier en page 3) par l'intermédiaire d'un Google Forms qui sera envoyé aux animateurs des A.S. Rugby.

Obligation d'un jeune arbitre par équipe participante (certifié au minimum district au championnat départemental, au minimum départemental au niveau académique et académique au championnat de France).

PÔLE INNOVATION

INTERCLASSES 6^{èmes}

Jeudi 16 mai 2024

Sur 4 lieux en même temps : SAINT DENIS (Stade A. Delaune), BAGNOLET (Stade de la Briqueterie) et NOISY LE GRAND (Stade A. Mimoun) et un 4^e à déterminer

Une finale opposera dans les semaines suivantes les vainqueurs des 4 tournois.

Ces interclasses concernent uniquement les 6^{èmes}. Il est impératif que les interclasses concluent un cycle EPS rugby dans les établissements, et qu'une phase interclasses soit organisée pour sélectionner les classes qui seront finalistes du tournoi départemental le 11 mai (1 classe par établissement sélectionnée d'office et éventuellement une 2^{ème} suivant le nombre d'établissements inscrits).

Pour plus de détails, voir la circulaire spécifique qui sera envoyée par la suite.

PÔLE RESPONSABILITÉ

LE JEUNE ARBITRE – JUGE

Obligation d'un jeune arbitre par équipe participante : certifié au minimum district au championnat départemental.

FORMATIONS CERTIFICATION DES JEUNES ARBITRES

1er temps : formation des jeunes arbitres au niveau de leur A.S. par le professeur encadrant l'activité. Les documents d'aide à la formation « **je suis jeune officiel en rugby** » sont consultables sur le site national (www.unss.org).

L'évaluation pratique des jeunes arbitres doit porter sur les thèmes suivants : jeu de course et cinq gestes fondamentaux.

2ème temps : formation et certification départementale et académique

Les meilleurs arbitres des formations de district sont rassemblés pour la certification départementale, avec le matin un travail d'arbitrage en vidéo suivi d'un QCM et l'après-midi une évaluation pratique en match. A l'issue de l'évaluation pratique, les jeunes arbitres peuvent être certifiés « départemental » et aussi valider le niveau « académique ».

Ceux ayant validé le niveau académique ne seront certifiés « académique » que suite à l'arbitrage d'une rencontre académique, idem pour le niveau départemental.

Pour la journée JO à Marcoussis, la liste des JO sera composée d'élèves minimes, cadets et lycéens.

Cette journée sera limitée à 50 élèves niveau départemental + ou de niveau académique.

Présence au minimum d'un formateur par département (4 élèves par AS max).

JA + JC (à partir de minimes sauf potentiel exceptionnel en B2).

Présentation des passerelles et parcours arbitrage par la FFR lors de cette journée.

Passerelles et équivalences : la convention entre l'UNSS et la FFR précise que le jeune officiel de certification de niveau académique ou national permet une équivalence, dès lors qu'il est licencié à la FFR. La certification de niveau académique UNSS permet le titre d'arbitre officiel Rugby. Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès du comité départemental (service formation).

La certification de niveau national UNSS permet le titre d'arbitre officiel régional Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès du comité régional (service formation).

Le jeune coach Pour les sports collectifs le jeune coach est obligatoire et peut être compétiteur (il fait partie de la composition d'équipe). Il officie seul ou en binôme et doit être repéré. S'il n'est pas joueur il se rajoute donc à la composition de l'équipe.

Modalités d'organisation des compétitions départementales :

Ces dispositions sont prises au regard du nouveau règlement fédéral UNSS et en accord avec les professeurs présents à la CMD et applicables sur les compétitions académiques 2023 – 2024.

La licence UNSS est obligatoire pour participer à toutes les organisations de la structure. La présence d'une photo intégrée sur la licence via l'outil OPUSS est obligatoire dès le niveau départemental.

L'inscription OPUSS est obligatoire pour toute participation (rencontre, compétition, formation...) : **la fermeture est prévue le dimanche précédent la compétition.** L'accompagnateur d'une équipe doit être **OBLIGATOIREMENT** un enseignant d'EPS de l'établissement, ou d'un autre établissement (avec convention). **SI l'équipe n'est pas inscrite sur OPUSS à temps, elle est automatiquement déclassée.**

Tout adulte supplémentaire intervenant auprès des élèves doit être inscrit sur la liste des accompagnateurs sur OPUSS ; être titulaire d'une licence UNSS « Adulte » ; présenter l'agrément qu'il a obtenu du comité directeur de l'Association Sportive et signé par le Service Régional.

Le comportement des élèves (sportifs et/ou Jeunes Officiels) et des adultes accompagnateurs se doit d'être irréprochable tout au long de la compétition afin de favoriser le « vivre ensemble » et le « Fair-play ». Toutes les formes de discrimination seront sanctionnées.

Equipe conforme : toute équipe non conforme à la circulaire académique (dans sa composition, sans JA présent ou de niveau requis, sans JC ...) pourra participer mais elle ne sera pas prise en compte dans les résultats du championnat et ne pourra être qualifiée pour le tour suivant.

Cette information sera notifiée sur la fiche de résultats des rencontres par l'organisateur et devra être signée par l'enseignant avant le début de la rencontre.

Forfait : une fois la qualification validée, tout forfait ou non-participation doit être signalé à l'organisateur le plus rapidement possible.

Protocole de reprise de la pratique du Rugby UNSS à partir du 20 Janvier 2023

Pour préparer au mieux la reprise officielle des compétitions UNSS rugby, la Commission Mixte Nationale Rugby à XV a décidé lors de ses travaux du 3 janvier 2023, de mettre en place des mesures de sensibilisation et de prévention dans chaque document officiel en ligne sur OPUSS.

Néanmoins avant toute reprise il a été décidé de mettre en application les mesures suivantes : **SENSIBILISATION / PRÉVENTION**

Ø Révision par les animateurs d'AS Rugby et les licenciés UNSS rugby des règles sur la sécurité et le plaquage avec les notions de « plaqueur- plaqué »

Ø Accès aux supports écrits et vidéos issus de la base du programme « Bien joué » de la FFR aux liens suivants : <https://www.ffr.fr/actualites/federation/bienjoue-en-securite-programme-de-prevention>

<https://api.www.ffr.fr/wp-content/uploads/2022/09/programme-de-prevention-des-blessures-actionbienjoue-en-securite.pdf>

Ø Présentation « Livret Jeune Joueur » avec signature de la « Charte droits et devoirs du joueur » et passage du « Test sécurité » (avoir 8 sur 10 pour pouvoir jouer en UNSS) et obtenir le « Passeport Plaquage ». (Documents en ligne sur OPUSS)

Lors du Championnat Départemental / Académique : « Protocole obligatoire de la rencontre UNSS rugby »

Ø Présentation « Livret Jeune Joueur » signée et test validé minimum 8/10

Ø Dans la mesure du possible, prévoir un Pool local de Jeunes Arbitres : - Issus d'une SSS (ou SES) lycée en proximité - Issus de l'Académie Pôle Espoir en collaboration avec le Comité départemental de rugby et la Ligue

Ø Organiser une réunion sécurité et technique entre : référent rugby / DD UNSS / référent arbitre / Jeune Coach / professeurs animateurs AS rugby / encadrants agréés UNSS. - Rappel des règles sur le plaquage et la sécurité des joueurs (Règlements spécifiques de rugby UNSS en ligne sur OPUSS) - Lecture de la « Charte »

Ø Organiser une réunion Jeunes Arbitres et Jeunes Coachs menée par le référent arbitre avec le même contenu 2.

Avant chaque match :

Ø En présence du référent Jeune Arbitre adulte : « briefing » du binôme Jeunes Arbitres avec les 2 Capitaines et/ou Jeunes coaches : rappels sur la sécurité des joueurs, les règles sur les plaquages dangereux et les sanctions afférentes qui en découlent.

Expliquer le « Temps Mort Référent Jeune Arbitre adulte » : intervention directe et physique du Référent Jeune Arbitre adulte pour stopper le jeu et assurer en instantané la sécurité des joueurs et les sanctions afférentes. Prévoir donc un référent adulte par terrain. 3. Pendant le match : Ø Utiliser le « Temps Mort référent Jeune Arbitre adulte »

LE LIVRET JEUNE JOUEUR AVEC LA CHARTE ET LE PASSEPORT PLAQUAGE SONT A REPASSER POUR LES ANCIENS LICENCIES



Union Nationale du Sport Scolaire

Parc départemental des Sports de Marville
51 avenue Roger Salengro - 93120 La Courneuve | 01 48 47 60 35

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS 93
sur notre site internet www.unss93.org

Et sur notre application UNSS93

